Association des Jardins Familiaux de Besançon et environs - Désignation d'un second représentant de la Ville de Besançon

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Par délibération du 17 avril 1989, le Conseil Municipal a procédé à la formation des commissions et à la désignation de ses représentants au sein de différents organismes et associations.

Il était prévu de désigner deux représentants de la Ville au sein de l'Association des Jardins Familiaux de Besançon et environs. Un seul a été nommé : Mme Martine BULTOT, Adjointe. Il convient donc de désigner le second représentant de la Ville.

Sur avis favorable de la 10^{ème} Commission, la candidature de M. Bernard HUMBERT est proposée.

Le Conseil Municipal est invité à statuer.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, ratifie ce choix.